

# NE MINIMISONS JAMAIS LE HARCÈLEMENT SEXUEL

## VICTIMES OU TÉMOINS, DONNEZ L'ALERTE !



AGENT



APPEL

3117

TÉLÉPHONE\*

31177

SMS\*\*



APPLICATION



DOSSIER DE PRESSE/MARS 2018



\* Appel et numéro enregistrés même si masqués. Service et appel gratuits. \*\* SMS et numéro enregistrés même si masqués. Prix SMS de votre opérateur. Numéros accessibles 24 h/24 - 7/7. Attention, ces numéros ne se substituent pas à ceux des urgences : 15 SAMU | 17 police | 18 pompiers | 112 urgence en Europe.

CAMPAGNE DE LUTTE  
CONTRE LE HARCÈLEMENT  
DANS LES TRANSPORTS  
« NE MINIMISONS JAMAIS  
LE HARCÈLEMENT SEXUEL »

**VICTIMES OU TÉMOINS,  
DONNEZ L'ALERTE !**

# LE HARCÈLEMENT DANS LES TRANSPORTS, UNE RÉALITÉ



**Pour de nombreuses femmes, le harcèlement sexuel dans les transports est une réalité. Ainsi, en France, 87% des usagères des transports en commun déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement sexiste, de harcèlement sexuel, d'agressions sexuelles ou de viols dans les transports en commun, selon une enquête de la Fnaut<sup>(1)</sup> en 2016.**

Le plus souvent, victimes et témoins ont tendance à minimiser ce harcèlement afin d'en limiter la violence et la banalité. Néanmoins, les femmes interrogées déclarent avoir déjà subi des sifflements, des commentaires sur le physique, la tenue, le comportement (83%) et/ou une présence envahissante et opprimante, des regards insistants (87%). Plus grave, 36% d'entre elles déclarent avoir déjà subi des injures ou des menaces, 41% des actes de harcèlement sexuel et 40% une agression sexuelle. Près de la moitié des femmes déclarent qu'elles subissent le harcèlement « souvent » ou « très fréquemment », le plus souvent dans les véhicules, plutôt en soirée et en heures de pointe, mais aussi en heures creuses ou durant la nuit.

**Le chiffre : 43% des faits de violences graves à l'encontre des femmes se déroulent dans les transports en Île-de-France, contre 40% dans la rue et 17% dans d'autres espaces (enquête Virage 2015 de l'Ined - 2018).**

## Un sentiment d'insécurité pour les femmes sur le réseau francilien

6 femmes sur 10 craignent une agression ou un vol dans les transports franciliens, contre 3 hommes sur 10, selon l'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France », réalisée en 2016 par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU)<sup>(2)</sup>.

Les femmes se déclarent majoritairement inquiètes (56,3%) à l'idée de prendre les transports (deux fois plus que les hommes). Elles sont quatre fois plus nombreuses (6,2%) à déclarer éviter au moins un mode de transport en commun par crainte d'une agression ou d'un vol que les hommes (1,7%).

En 2014-2015, 458 victimes ont porté plainte pour violences sexuelles dans les transports, majoritairement des attouchements (255), des exhibitions (127), des frottements (55), mais aussi pour d'autres agissements à caractère sexuel (34) comme imposer des vidéos pornographiques, ou filmer sous la jupe des femmes à leur insu.

Parmi les femmes interrogées par la Fnaut pour l'étude déjà mentionnée, 46% ont été dans une situation où elles n'ont pas réagi ou pas pu réagir. Seules 2% des enquêtées victimes de harcèlement relevant du pénal ont effectivement porté plainte.

Dans leur immense majorité, les femmes ont déjà changé leurs habitudes de transports en raison des phénomènes de harcèlement.

(1) Enquête sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles faites aux femmes dans les transports publics, Fédération nationale des associations d'usagers des transports - Fnaut. L'enquête a été réalisée par questionnaire libre à destination des usagères du 29 mars 2016 au 3 mai 2016 et a totalisé 6227 réponses. 53% des répondantes résidaient en Île-de-France.

(2) Note d'information, IAU, juin 2016. « Enquête Victimation et sentiment d'insécurité : les spécificités de genre », [https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude\\_1245/NR\\_722\\_web.pdf](https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1245/NR_722_web.pdf).

**96%**  
des victimes de violences  
sexuelles sont des femmes

**13%**  
sont mineures

## IL EST POSSIBLE D'AGIR, UN RÉFLEXE : LE 3117

Seules 30% des femmes ayant participé à l'enquête de la Fnaut ont déclaré qu'elles **connaissaient le système d'alerte de la SNCF (3117)**. Cette campagne d'ampleur va permettre de mieux faire connaître le dispositif.

## LE HARCÈLEMENT SEXUEL EST UN DÉLIT

Si certains peuvent essayer de s'arranger avec la réalité du harcèlement sexuel, pour en nier sa violence, il est très clairement défini par la loi. Il est important de signaler rapidement une agression et de porter les faits commis à la connaissance des forces de l'ordre. Le harcèlement sexuel est réprimé par le Code pénal et les personnes coupables sont passibles de peine d'emprisonnement.

<b>L'exhibition sexuelle</b>	Imposer à la vue d'autrui, depuis un lieu accessible aux regards du public, tout ou partie de ses organes sexuels ou un acte obscène. Elle est punie d'un emprisonnement d'un an et une amende de 15 000 euros (article 222-32 du Code pénal).
<b>Le harcèlement sexuel</b>	Imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle (exposition à des images pornographiques, avances sexuelles, gestuelles obscènes) qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant et humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Il est puni de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers (article 222-33 du Code pénal).
<b>Le viol</b>	Procéder à un acte de pénétration sexuelle (pénétration vaginale, anale, au moyen d'un organe sexuel, d'un doigt, d'un objet) ou tout acte de pénétration buccale par un organe sexuel, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise. Il est puni de quinze ans de réclusion criminelle ou plus en cas de circonstances aggravantes (articles 222-23 à 222-26 du Code pénal).
<b>L'injure publique</b>	Lorsque l'injure publique est à caractère sexiste, elle est punie de six mois d'emprisonnement et 22 500 euros d'amende (article 33 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse).
<b>La menace</b>	La menace de commettre un crime ou un délit contre les personnes incluant par exemple les menaces de viols (crime) est punie de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende lorsqu'elle est, soit réitérée, soit matérialisée par un écrit, une image ou tout autre objet. La peine est portée à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende si c'est une menace de mort (article 22-17 du Code pénal).
<b>L'atteinte à la vie privée</b>	Notamment le fait de capter, enregistrer ou transmettre des images d'une personne sans son accord présentant un caractère sexuel prises dans un lieu public ou privé (par exemple le fait de filmer sous une jupe dans les transports en commun), est punie de deux ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende (article 226-1, et article 226-2-1 du Code pénal).

# UN MESSAGE FORT, PORTÉ PAR UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION COMMUNE



Sous l'impulsion de Valérie Pécresse, la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, la RATP et SNCF Transilien, ont décidé d'initier ensemble à partir du 5 mars 2018 une vaste campagne de communication visible sur l'ensemble du réseau de transports en commun francilien afin de sensibiliser les voyageurs à la lutte contre le harcèlement. Face au choc ou à la peur des représailles, les témoins présents n'ont généralement aucune réaction. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser les voyageurs sur le sujet, de les responsabiliser et de les associer en montrant que chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre le harcèlement en rappelant notamment les bons réflexes. L'enjeu de cette campagne est également d'apporter des réponses concrètes en faisant connaître les outils de signalement du harcèlement comme les numéros d'alerte (3117 et SMS 31177, l'application 3117), les bornes d'appel ou bien encore inciter à prévenir les agents présents dans les transports publics.

## **Enquête de la Fnaut <sup>(3)</sup> :**

- **Face au harcèlement subi, 46% ont été dans une situation où elles n'ont pas réagi ou pas pu réagir. Seules 2% des enquêtées victimes de harcèlement relevant du pénal ont effectivement porté plainte.**
- **Dans 86% des cas de harcèlement, des témoins étaient présents. Or, dans 89% des cas, ils n'ont eu aucune réaction.**

(3) Enquête sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles faites aux femmes dans les transports publics, Fédération nationale des associations d'usagers des transports - Fnaut. L'enquête a été réalisée par questionnaire libre à destination des usagères du 29 mars 2016 au 3 mai 2016 et a totalisé 6227 réponses. 53% des répondantes résidaient en Île-de-France.

## UNE CAMPAGNE INÉDITE

**La Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, la RATP et SNCF Transilien, déploient à partir du 5 mars 2018 une campagne de communication commune confirmant leur engagement contre le harcèlement dans les transports.**

Déployée du 5 au 27 mars 2018, cette campagne a pour objectif de sensibiliser les voyageurs et de faire connaître les outils de signalement du harcèlement comme les numéros d'alerte (3117, SMS 31177 et application), les bornes d'appel, ou bien encore inciter à prévenir les agents présents dans les transports publics.

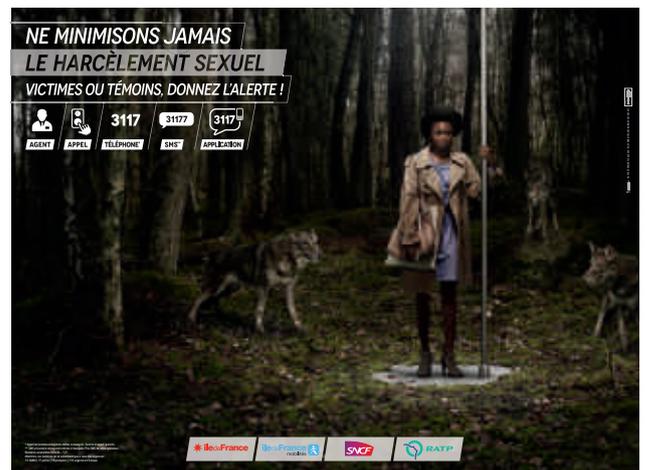
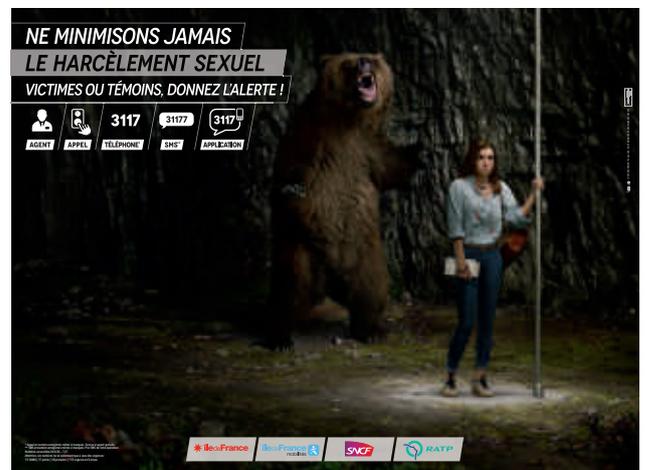
Avec le message « Ne minimisons jamais le harcèlement sexuel : victimes ou témoins, donnez l'alerte ! », cette campagne cherche à sensibiliser tous les voyageurs en les incitant à dénoncer les actes dont ils pourraient être victimes ou témoins.

### De l'affichage

Avec plus de 4 100 affiches déployées sur les réseaux RATP et SNCF entre le 5 et le 27 mars (2 500 côté RATP et 2 100 côté SNCF).

Près de 4 750 affiches seront également visibles dans tous les bus RATP du 5 au 19 mars.

Près de 11 000 affiches sur les réseaux SNCF Transilien, pendant un mois à compter du 6 mars



### Digital

La campagne sera également relayée sur [www.ratp.fr](http://www.ratp.fr), [www.transilien.com](http://www.transilien.com), [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr), les applications mobiles SNCF et RATP, les réseaux sociaux (Facebook, SNCF et Île-de-France Mobilités, les blogs de ligne et fils Twitter RATP, Île-de-France Mobilités, Région Île-de-France & SNCF Transilien) et un e-mailing sera envoyé aux abonnés SNCF et RATP.

Dans les trains Francilien, les écrans digitaux diffuseront des visuels de la campagne, avec la Région Île-de-France, à partir du 6 mars pour une durée d'un mois.

### Une campagne portée par les agents sur le terrain

Les 5 et 6 mars, trois stands animés par des agents RATP seront installés dans la station Saint-Lazare (lignes 3, 9, 13 et 14) et Gare de Lyon (RER A, lignes 1 et 14) afin de proposer un lieu d'échange et de sensibilisation à nos voyageurs :

- le 5 mars matin de 8h45 à 11h15 à Gare de Lyon ;
- le 6 mars matin de 8h45 à 11h00 à Gare de Lyon et à Saint-Lazare.

Plus de 55 000 dépliants d'information seront également disponibles aux comptoirs d'information des stations et gares de la RATP et SNCF Transilien. Ce dépliant destiné à tous les voyageurs rappelle les bons réflexes pour donner l'alerte en tant que victime ou témoin d'une agression.

### Un dispositif pérenne de sensibilisation

Des messages d'information sur les moyens d'alerte en cas de harcèlement sexuel seront diffusés dans les gares et stations via :

- Les 3 000 écrans d'information en temps réel et via les messages d'annonce diffusés dans les espaces : « En cas de harcèlement sexuel, victimes ou témoins, donnez l'alerte! Agents, bornes d'appels, téléphone 3117, SMS 31177 ».
- La diffusion dans le réseau RATP de messages d'information sur les moyens d'alerte en cas de harcèlement sexuel : « Si vous êtes victime ou témoin d'un harcèlement sexuel dans les transports, n'hésitez pas à donner l'alerte. En contactant directement nos agents, en utilisant les bornes d'appel sur les quais, par téléphone au 3117 et par SMS au 31177 ».

15 142 stickers sont apposés dans les trains du réseau SNCF :

- dans l'ensemble des 800 trains et RER Transilien ;
- dans toutes les gares d'Île-de-France, sur les affiches « Attentifs ensemble ».

La campagne « Ne minimisons jamais le harcèlement sexuel : victimes ou témoins, donnez l'alerte! » a été conçue par l'agence Havas Paris.





# DES MOYENS CONCRETS POUR LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LES INCIVILITÉS

## LA PRÉSENCE HUMAINE

Parce que rien ne remplace la présence humaine, celle-ci a été fortement renforcée depuis 2016 avec le recrutement de 785 agents d'accueil, de sûreté et de médiation en gare et sur les réseaux de transport en commun de l'ensemble de la Région, contribuant ainsi à rassurer les voyageurs et assurer leur sécurité.

Sur le réseau RATP, ce sont plus de 5 300 agents qui sont présents dans les stations et gares du réseau, mobilisables directement pour alerter le groupe de protection et de sécurisation des réseaux (GPSR), composé de 1 000 agents, dont une centaine d'équipes est déployée sur le réseau chaque jour.

Le département de la sécurité RATP déploie également des équipes de sûreté en civil qui ont, parmi leurs missions, la lutte contre les violences faites aux femmes.

Sur le réseau SNCF, en Île-de-France, 5 000 agents sont présents en gare et dans les trains.

740 agents de la sûreté (SUGE) sillonnent également l'Île-de-France, et 172 médiateurs travaillent sur les lignes afin de lutter contre les incivilités.



© RATP

## Des moyens humains supplémentaires pour la RATP et la SNCF

Dans le cadre de ses contrats signés en 2016 avec la RATP et la SNCF, les effectifs sur le terrain seront augmentés de 490 personnes, avec 290 agents pour la SNCF, soit 40 SUGE, 50 médiateurs et 200 agents commerciaux, et 200 agents pour la RATP, dont 100 GPSR et 100 agents pour les équipes mobiles d'accompagnement des bus après minuit.

De plus, **40 brigades de cyno-détection** se déploient en 2017 (20 SNCF) et 2018 (20 RATP au 1<sup>er</sup> juin 2018). Elles participent à l'augmentation globale des services de sécurité et libèrent une partie d'entre eux de la vérification des bagages oubliés dans les rames pour se consacrer à leurs autres missions. Ces équipes permettent de réduire les délais d'intervention suite aux alertes aux colis abandonnés, la « levée de doute » peut se faire ainsi en une quinzaine de minutes au lieu d'une heure. Sur le réseau SNCF, on compte une hausse de 122% de sacs oubliés, soit plus de 1 500 interventions par an depuis 2014.



© SNCF

### Des personnels formés pour la prise en charge des victimes de harcèlement

Depuis 2016, tous les agents RATP en contact avec les voyageurs reçoivent une formation dédiée à la prise en charge des victimes de harcèlement dans le cadre de leur formation initiale. Ce module spécifique a été élaboré en partenariat avec la Miprof (Mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains). Pendant cette formation, les agents RATP sont formés à l'accueil et à la prise en charge des victimes de violences et de harcèlements sexuels, à la connaissance du cadre légal et des moyens de lutte et d'alerte à disposition dans les transports publics.

SNCF Transilien a engagé en 2017 la formation de ses agents SUGE par un module spécifique sur le harcèlement sexuel dans ses emprises. Une formation élaborée avec la Miprof afin d'être au plus près du vécu des victimes. Les 740 agents de sécurité y ont appris auprès de professionnels à repérer les comportements déviants lors de leurs tournées, ils y ont appris à prendre en charge, écouter, reconnaître le statut de victime et à les orienter vers la police. En 2018, ce sont les agents de gare qui bénéficieront de cette même formation.

### Une présence humaine renforcée sur les réseaux de bus de Grande-Couronne

Île-de-France Mobilités finance également environ **520 agents de médiation** pour 70 réseaux, dont 40 supplémentaires depuis 2016. Ces médiateurs assurent une présence rassurante, leur travail est apprécié tant par les opérateurs que par les voyageurs. Cependant, ils ne sont pas formés, ni équipés, pour faire des patrouilles dissuasives (ilotage) ou accompagner les contrôleurs, car ces situations peuvent être sources de conflits. Contrairement à la RATP et à la SNCF, les entreprises de bus de Grande-Couronne ne disposaient pas de personnel dévolu à ces tâches. Île-de-France Mobilités a donc décidé d'accorder plus de moyens aux opérateurs **pour renforcer la sécurité dans les bus de Grande-Couronne**, avec **200 agents spécifiquement dédiés à la sûreté** (en cours de recrutement), pour un budget estimé à 10 millions d'euros sur quatre ans. Les premiers d'entre eux ont pris leurs fonctions à la rentrée 2017. Ils pourront effectuer des rondes dissuasives et intervenir en cas d'incivilités.

Environ 130 millions d'euros sont versés chaque année par Île-de-France Mobilités aux opérateurs pour assurer une présence humaine : SUGE, GPSR, médiateurs SNCF, Optile et bus de nuit RATP.

Des moyens supplémentaires depuis 2016

**+ 325** agents SNCF (dont 20 brigades de cyno-détection et 15 recrutements dans le cadre de la mise en service du Tram 11)

**+ 200** agents RATP (dont 100 agents GPSR)

**+ 20** brigades de cyno-détection sur le réseau RATP à partir de juin 2018

**+ 200** agents de sûreté Grande-Couronne (Optile)

**+ 40** médiateurs en Grande-Couronne (Optile)

### Les effectifs de sûreté au 1<sup>er</sup> janvier 2018

**1000** agents GPSR (RATP)

**740** agents SUGE (SNCF)

**200** agents de sûreté en Grande-Couronne (en cours de recrutement)

**16** agents dans les pôles Noctilien et 100 agents en équipes mobiles d'accompagnement des bus après minuit (RATP)

**172** médiateurs SNCF

**520** médiateurs Optile

**1270** agents de la Sous-Direction régionale de la police des transports (SDRPT)

Enfin, Valérie Pécresse a proposé au ministère de l'Intérieur la gratuité des transports en commun pour les policiers afin de renforcer leur présence dans les transports en commun.

### BORNES D'APPEL, PERSONNELS EN GARE ET STATION, APPEL D'URGENCE « 3117 » OU SMS « 31177 », APPLICATION « ALERTE 3117 », DE MULTIPLES MOYENS DE NE PAS RESTER IMPASSIBLE!

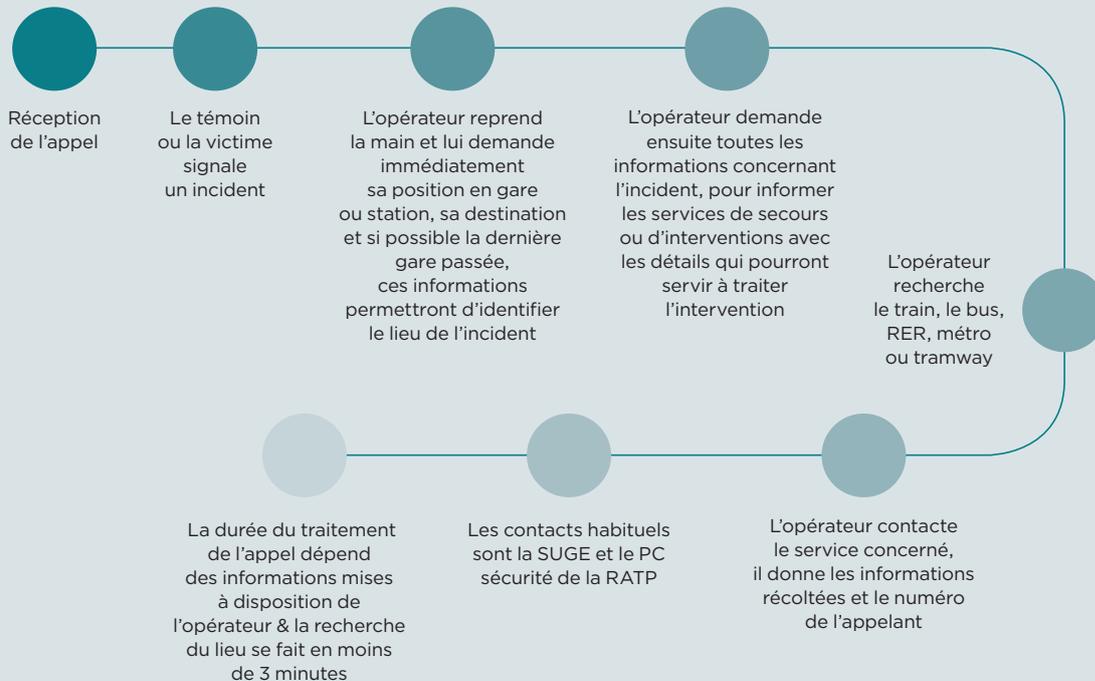
Afin de lutter activement contre le harcèlement sexuel dans les transports, la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, SNCF et la RATP s'engagent pour sensibiliser tous les voyageurs et rappeler aux victimes et témoins que des solutions concrètes existent pour donner l'alerte.

### La RATP encourage également des initiatives citoyennes digitales comme l'application de copiétonnage « Mon Chaperon »

Lancée en 2016, cette application gratuite « 3 en 1 » apporte aux utilisateurs une offre de mobilité « porte à porte », complémentaire des transports en commun pour leurs déplacements quotidiens. Après s'être créé un profil, les voyageurs peuvent renseigner les informations relatives à leur trajet (point de départ, destination(s) et horaires) afin d'effectuer des trajets à pied à deux ou à plusieurs. Les utilisateurs échangent via une messagerie interne sécurisée pour organiser leurs copiétonnages.

En plus du copiétonnage, l'appli offre la possibilité aux proches des utilisateurs de suivre leurs trajets en temps réel et de les prévenir automatiquement une fois arrivés à destination. En outre, les utilisateurs disposent également d'un bouton d'alerte leur permettant de prévenir les secours et leurs proches en cas de problème. Ce service innovant et convivial favorise ainsi la marche connectée aux transports, tout en permettant de créer du lien social et de voyager en toute tranquillité.

## COMPRENDRE L'INTÉGRALITÉ DU SERVICE PAR UN CAS D'USAGE 3117



### Services actifs durant les horaires d'ouverture des réseaux

- en signalant à un agent en station et en gare (5300 agents RATP et 5000 agents SNCF) et auprès des agents de sûreté (1000 agents RATP et 740 agents SNCF).
- en appelant à une borne d'appel dans les stations, gares et certaines rames. Elles permettent d'entrer directement en relation avec des agents de la ligne :
- des bornes d'appel présentes dans les 368 gares et stations du réseau RATP;



© Christophe RECOURA - Île-de-France Mobilités



© Claire CURT - Île-de-France Mobilités

- 1380 bornes d'appel sur l'ensemble des gares Transilien avec un opérateur qui répond 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

### Services actifs 24 h/24 et 7 j/7

- Le numéro 3117 : Pour signaler tout acte de délinquance ou situation qui présente un risque pour le voyageur, le numéro d'urgence 3117 est désormais disponible sur tout le réseau francilien (et plus seulement sur le réseau SNCF). Il est également accessible depuis l'application smartphone « Alerte 3117 » ou par SMS 31177. Ce dispositif est de plus en plus connu et utilisé. Ainsi, 38000 appels ont été passés en 2017 en Île-de-France sur les réseaux RATP et SNCF, contre 28000 en 2016. En complément de l'appel et du SMS, les voyageurs témoins d'une situation qui présente un risque pour leur sécurité ou un désagrément, ont à leur disposition une application pour contacter le 3117, ainsi qu'un bouton d'urgence depuis l'application de recherche d'itinéraire Vianavigo. La géolocalisation du smartphone assure une prise en charge rapide et efficace, et l'appli fonctionne en toutes circonstances, grâce à une technologie réseau ne nécessitant pas de couverture 3G ou 4G.

## L'ARRÊT À LA DEMANDE DANS LES BUS

Dans la continuité de la démarche de prévention des atteintes faites notamment aux femmes pendant leurs trajets quotidiens, Île-de-France Mobilités a décidé d'expérimenter le système d'arrêt à la demande dans les bus en soirée et la nuit, et ainsi rapprocher les voyageurs de leur destination.

*Selon l'enquête « Victimization et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) parue en juin 2016, 25% des femmes ne prennent pas le bus parce qu'elles ne s'y sentent pas en sécurité.*

Aux mesures concrètes déjà en œuvre s'ajoute aujourd'hui l'**expérimentation des arrêts à la demande pour les passagers des bus à partir de 22h00**, dispositif encore inédit en région parisienne. Il sera testé sur les **réseaux Mélibus\* en Seine-et-Marne et TRA\*\* de Seine-Saint-Denis** à partir de mars pour une durée de six mois.

Le fonctionnement est simple, toute personne souhaitant descendre du bus entre deux arrêts habituels devra le signaler à l'avance au conducteur pour qu'il puisse s'arrêter et stationner sans danger. Ce principe doit **permettre aux voyageurs circulant en soirée de se sentir plus en sécurité en se rapprochant de leur destination avec un temps de trajet à pied raccourci**.

Cette phase de test permettra d'évaluer la satisfaction des voyageurs, le nombre de demandes, l'impact du dispositif sur le temps de parcours des bus, la communication et l'information mises en place vis-à-vis des voyageurs pour éviter toute dérive en dehors des horaires fixés.

**Si ces tests sont concluants, Île-de-France Mobilités pourra expérimenter ce nouveau service sur d'autres lignes du réseau francilien.**

### \* 7 lignes du réseau Mélibus concernées (77)

Ligne	Origine - Destination	Communes traversées
A	Rubelles - Dammarie-les-Lys	Dammarie-les-Lys, Melun, Rubelles
C	Gare de Melun - Vaux-le-Pénil	Vaux-le-Pénil, Melun
DL	Gare de Melun - Gare de Melun	Melun
E	Melun - Dammarie-les-Lys	Melun, Dammarie-les-Lys
F	Melun - Le Mée-sur-Seine	Melun, Le Mée-sur-Seine
H Melun (uniquement le dimanche)	Gare de Melun - Gare de Melun	Melun
H Dammarie (uniquement le dimanche)	Gare de Melun - Gare de Melun	Melun

### \*\* 4 lignes du réseau TRA concernées (93)

Ligne	Origine - Destination	Communes traversées
602	Raincy Gare - Coubron Stade	Le Raincy, Clichy-sous-Bois, Gagny, Montfermeil, Chelles, Coubron
607	La Courneuve-8 mai 1945 - Villepinte Gare	Villepinte, Sevran, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, La Courneuve
618	Aulnay-sous-Bois Gare - Sevran Lulli	Aulnay-sous-Bois, Sevran
620	Le Blanc-Mesnil - Pont-Yblon - Bobigny-Pablo Picasso	Bobigny, Drancy, Le Blanc-Mesnil,

# UN ENVIRONNEMENT PLUS SÉCURISANT



## LA GÉNÉRALISATION DE LA VIDÉOPROTECTION

En complément de la présence humaine sur les réseaux de transports franciliens, Île-de-France Mobilités, la RATP et SNCF déploient des moyens techniques importants, au premier rang desquels la vidéoprotection, outil indispensable dans la chaîne de sécurisation et d'aide à la décision.

- Plus de 50 000 caméras au total, dans les matériels roulants, sur les quais et dans les couloirs sur le réseau RATP.
- 17 000 caméras dans les trains et 9 000 caméras dans les gares du réseau Transilien.

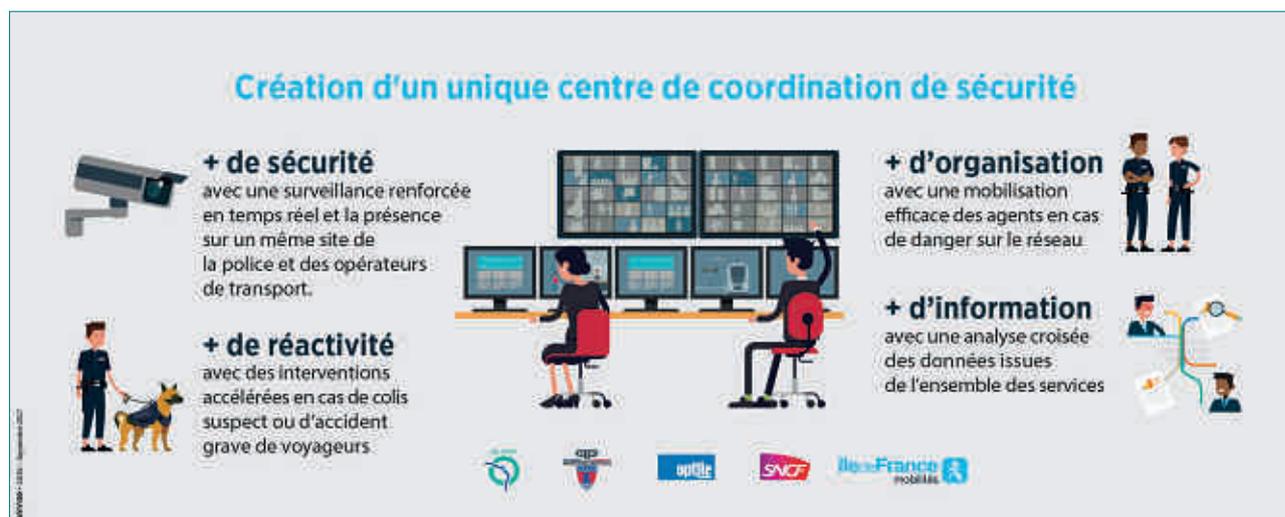
Dans le cadre de la Révolution des transports, Île-de-France Mobilités finance l'achat ou la rénovation de plus de 700 trains d'ici à fin 2021 pour un montant total de 8,5 milliards d'euros. L'ensemble de ces trains seront équipés en caméras de vidéoprotection. Aujourd'hui, 617 rames sont déjà équipées, soit 15 857 caméras (objectif : 75% de trains équipés à fin 2019 et 100% en 2021).



De même, 100% des bus RATP sont déjà vidéoprotégés. Les bus des réseaux Optile le seront tous d'ici à la fin de l'année. Le taux d'équipement s'élève à près de 90% aujourd'hui, grâce à un financement de 65 millions d'euros, financé par Île-de-France Mobilités à hauteur de 44 millions d'euros et par la Région Île-de-France à hauteur de 21 millions d'euros. Les stations de métro, les gares ferroviaires et les tramways sont quant à eux vidéoprotégés à 100%. Enfin, 17 000 places de Parcs relais sont vidéoprotégées aux abords des gares (10 000 supplémentaires seront construites d'ici à 2020 pour 50 millions d'euros) et les 70 principales gares routières franciliennes le seront en 2018 (400 000 personnes par jour).

## LE CENTRE DE COORDINATION OPÉRATIONNELLE DE SÛRETÉ (CCOS)

Face aux menaces auxquelles fait face le réseau de transport - incivilités, délinquance, terrorisme - Valérie Pécresse a souhaité une meilleure efficacité des forces de sécurité dans les transports et a enclenché le regroupement de l'ensemble des acteurs (police nationale, gendarmerie nationale, RATP, SNCF, Optile et les futurs opérateurs du Grand Paris Express) au sein d'un poste de commandement unique sous l'autorité de la préfecture d'ici à fin 2019. 3 000 agents de sûreté sont concernés. Point d'entrée unique des opérateurs de transport, le CCOS offrira la capacité d'identifier et de mobiliser les ressources les plus aptes à intervenir plus rapidement, avec une capacité de coordination renforcée et un circuit de décision raccourci grâce à la présence de l'ensemble des acteurs sur un même site.



Aujourd'hui, la RATP dispose d'un PC sécurité situé à la Maison de la RATP (Gare de Lyon), et la SNCF à la Gare du Nord. Le réseau de bus de Grande-Couronne (Optile) n'en a pas.

La préfecture de police pourra agréger toutes les informations provenant de ses partenaires (vidéo, radio, géolocalisation des équipes, cartographie), ce qui permettra de coopérer avec la même efficacité pour toutes les lignes sur tout le territoire. Cette nouvelle organisation va permettre également d'optimiser l'impact sur le trafic du traitement des faits de sûreté notamment grâce à une meilleure information des opérateurs de transport sur les délais d'intervention des démineurs en cas de colis suspect et un pilotage renforcé des officiers de police judiciaire (OPJ) en cas d'accident grave de voyageur.

## LA RÉNOVATION DES ESPACES

Un programme de 3 milliards d'euros est engagé pour la rénovation des gares d'Île-de-France d'ici à 2025. Celles-ci deviennent plus accessibles, plus accueillantes et offrent davantage de services (toilettes, espaces de micro-working, commerces...). Lors de ces rénovations, les questions liées à la sécurité sont prises en compte de plusieurs façons.

### Plus belle, la gare : la sécurité est aussi une question de décor

On ne lutte pas contre l'insécurité avec quelques coups de pinceau. Mais une gare ou une station de métro plus belle, plus lumineuse et plus accueillante, c'est aussi une gare dans laquelle les voyageurs se sentent plus en sécurité. Pour mieux connaître leurs attentes, SNCF Transilien a consulté 6 000 voyageurs (Baromètre sûreté 2014 SNCF). Leurs réponses confirment le lien entre le design des gares et le sentiment de sécurité et de tranquillité. Plus les gares sont spacieuses, propres, fluides et vivantes, plus les passagers s'y sentent en sécurité. La présence de

commerces en gare est aussi un facteur de bien-être. En revanche, certains aménagements caractéristiques des gares génèrent de l'appréhension chez les voyageurs, à l'instar des couloirs trop étroits, des passages souterrains trop sombres, des recoins isolés et des mauvaises odeurs.

### Plus lumineuse, colorée et vivante : voici la gare de demain

Partant de ces constats, SNCF et Île-de-France Mobilités travaillent sur la conception de la gare dans laquelle les voyageurs se sentent bien. La gare idéale est lumineuse et en surface, et privilégie les bâtiments avec de grandes baies vitrées pour plus de clarté. La gare du futur est aussi plus colorée. Chaque fois que c'est possible, SNCF remplace les murs de béton gris par des parois égayées par des couleurs vives ou des expositions artistiques. La gare ferroviaire ou routière peut même prendre des airs de jardins urbains grâce à des installations végétales, comme la gare routière de Rueil-Malmaison (RER A).

SNCF organise également des « marches exploratoires » pour les femmes, dans et autour de ses gares. Cela permet d'identifier des zones, sombres ou en courbe, qui exacerbent le sentiment d'insécurité, ou d'exprimer des besoins en termes de services.



À la suite de l'appel à idées lancé en novembre 2016 auprès de ses voyageurs, la RATP a retenu plusieurs projets dont celui de la végétalisation des stations de métro. Une initiative innovante qui vise à offrir, en pleine ville, des écrans de verdure dans une gare et deux stations aériennes : Denfert-Rochereau (lignes 4, 6 et RER B), Bel-Air (ligne 6) et Jaurès (lignes 2 et 5).

### Le renouveau des stations et gares du réseau RATP

Le programme « Renouveau du Métro » (RNM) prévoit la modernisation du réseau métro pour des stations plus modernes et plus confortables, avec des quais et des couloirs rénovés, des salles d'accueil réaménagées... Ces actions s'accompagnent d'une signalétique plus lisible et plus complète, de nouveaux sièges, d'éclairages plus adaptés et plus efficaces.



© RATP

La RATP a également engagé en 2016, avec Île-de-France Mobilités, un vaste programme de rénovation des gares du RER, nommé « Renouveau des gares ». Celui-ci poursuit comme objectifs de placer l'accueil et la qualité d'ambiance au cœur de l'aménagement des gares, d'aménager des espaces plus lisibles (éclairage de qualité...), d'améliorer l'information des voyageurs, d'assurer le confort d'attente du voyageur, d'améliorer l'accessibilité des gares sur les aspects cognitifs et d'assurer leur meilleure visibilité depuis la rue. À l'image de la rénovation de Châtelet - Les Halles, qui s'achèvera en 2018, et de celle d'Auber actuellement en cours, ce sont au total une vingtaine de gares des RER A et B qui vont profiter de ce programme.

### DES TRAINS ET DES MÉTROS PLUS SÉCURISÉS ET SÉCURISANTS

À la tête d'Île-de-France Mobilités, Valérie Pécresse a engagé une politique ambitieuse d'accélération des renouvellements et rénovations des trains en Île-de-France pour améliorer la régularité des lignes et le confort des voyageurs. Plus de 700 trains seront rénovés ou remplacés d'ici à fin 2021. La question de la sécurité est aujourd'hui une donnée importante prise en compte dès la conception du matériel. Ainsi, le Regio 2N, le train qui est actuellement déployé sur la ligne R (Paris-Montreuil - Montargis), embarque 25 caméras de surveillance, ce qui permet une couverture intégrale des plateformes et des espaces voyageurs intérieurs.

Ce train, tout comme le Francilien, ou encore les futurs métros de la ligne 14 et de la ligne 11, sont des trains dits « Boa » permettant l'accès d'une voiture à l'autre de manière aisée. Cette configuration complètement ouverte permet à chacun de voir ce qui se passe autour de lui mais également de s'assurer d'être vu, ce qui génère un fort sentiment de sécurité. Cette vue d'ensemble de l'intérieur du train simplifie également le travail des équipes de contrôle, de la police ferroviaire, ou de médiation lors d'interventions à bord.

Une autre tendance permise par les avancées techniques et particulièrement appréciée des voyageurs est le travail porté sur les lumières naturelles et artificielles. La lumière naturelle est apportée par l'utilisation de larges baies vitrées qui deviennent aujourd'hui la norme tant sur les tramways que sur les trains et même les métros. L'arrivée de lampes LED, peu énergivores, a permis d'améliorer l'éclairage dans les véhicules en augmentant la lumière en quantité mais aussi en qualité. Ainsi, le Francilien a bénéficié des talents de l'artiste plasticien Yann Kersalé, qui est intervenu sur la scénographie lumineuse du train, faisant varier les ambiances en fonction des espaces dans le train mais aussi de sa vitesse.



© Christophe RECOURA - Île-de-France Mobilités

## CONTACTS PRESSE

### Région Île-de-France

William Beuve-Mery  
william.beuve-mery@iledefrance.fr  
01 53 85 66 50

### Île-de-France Mobilités

Sébastien Mabilie  
sebastien.mabilie@iledefrance-mobilites.fr  
01 47 53 28 42

### SNCF Transilien

Ghislaine Collinet  
ghislaine.collinet@sncf.fr  
01 85 56 50 26

### RATP

servicedepresse@ratp.fr  
01 58 78 37 37

**NE MINIMISONS JAMAIS**

**LE HARCÈLEMENT SEXUEL**

**VICTIMES OU TÉMOINS, DONNEZ L'ALERTE !**



AGENT



APPEL

3117

TÉLÉPHONE\*

31177

SMS\*\*



APPLICATION

Île de France

Île de France  
mobilités

SNCF

RATP

\* Appel et services associés sous contrat. Service gratuit. \*\* SMS et services associés offerts à l'usage. Prix SMS de votre opérateur. Numéro vert de 0800 77 8888. Attention, les services de numéros verts sont réservés à l'usage des entreprises. 15 lignes. 10 services. 100 appels en France.

Le Centre Hubertine Auclert (Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes) est un organisme associé de la Région Île-de-France. Regroupant près de 180 membres (associations, collectivités locales et syndicats), il produit et diffuse de l'expertise sur l'ensemble des inégalités femmes-hommes à travers de nombreuses études, événements, formations et campagnes de prévention. Avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes (ORVF), il contribue à visibiliser et à agir contre toutes les formes de violences faites aux femmes.